

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 3 mars 2023

Publication de l'observatoire mensuel du déploiement des réseaux mobiles

Au 1^{er} mars 2023, près de 39 350 sites 5G et 63 310 sites 4G autorisés par l'ANFR en France

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) actualise son observatoire mensuel des déploiements des réseaux mobiles ainsi que Cartoradio.fr, plateforme cartographique qui répertorie l'ensemble des sites radioélectriques autorisés sur le territoire français.

Au 1^{er} mars, l'ANFR a autorisé au total **63 784 sites de réseaux mobiles en France, toutes générations confondues** (+ 274 sur le mois de février).

1. Déploiement de la 5G

39 349 sites 5G sont autorisés en France par l'ANFR, dont 189 sites en Outre-Mer.

30 097 sites 5G sont déclarés techniquement opérationnels¹ par les opérateurs de téléphonie mobile. La quasi-totalité de ces implantations 5G sont autorisées sur des sites existants, déjà utilisés par les technologies 2G, 3G ou 4G. Seuls 4 sites n'hébergent que de la 5G.

Sur le mois de février, les sites 5G autorisés ont donc augmenté de 1,5 %.

Selon les déclarations des opérateurs, 76,5 % des sites autorisés sont techniquement opérationnels.

En France, quatre bandes de fréquences permettent actuellement de fournir un service 5G :

- 21 310 sites 5G sont autorisés dans la bande 700 MHz (Free Mobile), dont 16 652 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 5 sites 5G sont autorisés dans la bande 1800 MHz en Guyane (Outremer Telecom) ;
- 17 283 sites 5G sont autorisés dans la bande 2 100 MHz (Bouygues Telecom, Orange, SFR et Outremer Telecom), dont 11 315 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 24 635 sites 5G sont autorisés dans la nouvelle bande 3,5 GHz (Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR), dont 17 135 sont déclarés techniquement opérationnels.

Certains des sites autorisés sont mutualisés : la somme des sites autorisés par bande de fréquences est plus élevée que le total des supports autorisés.

2. Déploiement de la 4G

Au 1^{er} mars, 63 310 sites 4G sont autorisés en France par l'ANFR.

En métropole, 60 022 sites 4G sont autorisés, dont 55 213 sont en service.

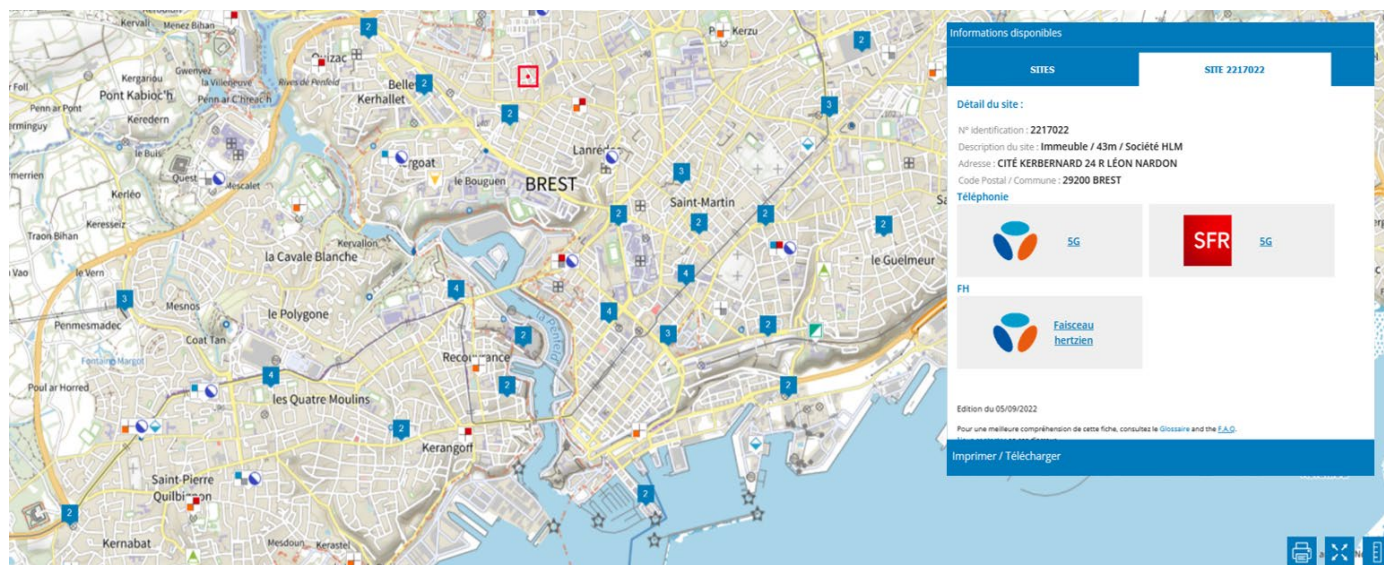
Les autorisations de sites 4G ont poursuivi leur progression sur le mois de février : elles se sont accrues de 0,6 %. Les mises en service de sites 4G ont, quant à elles, augmenté de 0,3 %.

Le bilan des sites 4G mis en service en métropole s'établit comme suit :

- Orange (29 028 sites, + 29 en février 2023) ;
- SFR (24 647 sites, + 102 sur la même période) ;
- Bouygues Telecom (24 780 sites, + 135 sur la même période) ;
- Free Mobile (24 105 sites, + 246 sur la même période).

Outre-Mer, 3 288 sites sont autorisés pour la 4G, dont 3 029 en service.

Pour voir avec précision, dans un territoire donné, la situation du déploiement des réseaux mobiles, **le site Cartoradio.fr** permet de zoomer sur une zone de votre choix et de voir quels sont les sites autorisés par l'ANFR, et pour quel opérateur :



www.cartoradio.fr

Les données de l'observatoire sont également publiées en Open Data sur data.anfr.fr et data.gouv.fr

1 Précision sur les sites 5G :

- Sites autorisés : sites ayant reçu l'accord d'implantation de l'ANFR et donc autorisés à émettre.
- Sites techniquement opérationnels : sites émettant des ondes radio. Ils peuvent ne pas encore être commercialement ouverts.
- Sites commercialement ouverts : sites offrant un accès aux abonnés mobiles. Le suivi des sites commercialement ouverts est effectué par l'Arcep dans son observatoire de la 5G.

En savoir plus :

- [L'observatoire complet du déploiement des réseaux mobiles pour la métropole](#)
- [L'observatoire complet du déploiement des réseaux mobiles pour l'Outre-mer](#)
- [Les différentes bandes de fréquences de la 5G et leurs propriétés](#)
- Le mini-site d'information de l'ANFR sur la 5G : <http://5G.anfr.fr>
- [Le tutoriel Cartoradio](#)

Contact presse ANFR :

presse@anfr.fr – 07 87 92 52 66